

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
MRC de Pierre-De Saurel
Province de Québec

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE 1^{er} PROJET DE RÈGLEMENT N° 557-2021

À TOUTES LES PERSONNES HABILES À VOTER ET SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 557-2021.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

QUE le conseil a adopté, par résolution à sa séance ordinaire du 6 décembre 2021, le 1^{er} projet de règlement suivant : «Projet de règlement n° 557-2021 modifiant le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les limites des zones R-117 et H-118 entre elles ;

QU'une assemblée publique de consultation aura lieu le jeudi 6 janvier 2022, à compter de 20 h, à la salle du conseil au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel;

QUE l'objet du règlement n° 557-2021 modifie le règlement de zonage n° 436-2009 afin de modifier les limites des zones R-117 et H-118 entre elles ;

QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou tout autre membre désigné par le conseil) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désireront s'exprimer à ce sujet;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au secrétariat municipal, 1685, chemin du Chenal-du-Moine durant les heures normales d'ouverture;

FAIT et donné à Sainte-Anne-de-Sorel, ce 7 décembre 2021.



Maxime Dauplaise, M.A.P. gma
Directeur général et greffier-trésorier